

Conditions Générales de Vente (CGV)

Société : SMARTREFLEX

Adresse : 465 chemin des Bruyères – 01600 REYRIEUX

SIRET : 941 344 178 00012 – **Code NAF :** 33.13Z

Email : contact@smartreflex.fr

Site web : www.smartreflex.fr

Téléphone : 04 81 91 24 61

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des prestations de maintenance, réparation, entretien ou remise à neuf d'endoscopes médicaux réalisées par la société SMARTREFLEX au bénéfice de ses clients professionnels, notamment établissements de santé et professionnels libéraux. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV, sauf dérogation expresse et écrite acceptée par les deux parties.

2. Nature des prestations

SMARTREFLEX intervient sur des dispositifs médicaux de type endoscopes souples ou rigides pour des opérations de :

- Maintenance corrective ou préventive,
- Remise en état ou reconditionnement,
- Inspection technique.

Toute prestation particulière fera l'objet d'une étude spécifique avec établissement d'un devis préalable.

3. Devis et commande

Toute intervention est précédée d'un devis gratuit, valable **30 jours** à compter de sa date d'émission. La commande est considérée comme définitive dès réception du devis signé par le Client ou de tout autre accord exprès (par écrit, email ou bon de commande).

SMARTREFLEX se réserve le droit de refuser toute prestation sur un matériel jugé non conforme, hors d'usage, ou sortant de son champ de compétence.

4. Délais d'intervention

Les délais de traitement et de réparation sont communiqués à titre **indicatif**.

SMARTREFLEX met tout en œuvre pour les respecter, sans que cela ne constitue un engagement contractuel.

Un éventuel dépassement de délai ne pourra en aucun cas justifier l'annulation de la commande ou donner lieu à une quelconque indemnisation, sauf faute lourde dûment prouvée.

5. Tarifs et conditions de paiement

Les prix sont exprimés en **euros hors taxes (HT)**. La **TVA** applicable est celle en vigueur à la date de facturation.

Sauf disposition contraire convenue par écrit, les factures sont payables à **30 jours date de facture**, par **virement bancaire**.

Tout retard de paiement entraînera, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- L'application d'intérêts de retard au taux légal,
- Une indemnité forfaitaire de recouvrement de **40 euros** (conformément à l'article L441-10 du Code de commerce).

6. Transport, logistique et conformité sanitaire

SMARTREFLEX prend en charge le transport des dispositifs médicaux **à l'aller et au retour**, via un transporteur partenaire ou selon un mode convenu entre les parties.

Le Client reste **responsable de l'expédition initiale du matériel** vers les locaux de SMARTREFLEX, notamment :

- De l'**emballage adapté et sécurisé** permettant de protéger le dispositif pendant le transport,
- De l'**identification claire et traçable** du matériel,
- Du **respect des obligations de désinfection : l'endoscope doit impérativement être nettoyé et désinfecté selon les protocoles sanitaires en vigueur**, conformément aux recommandations des autorités de santé et aux bonnes pratiques en hygiène hospitalière.

SMARTREFLEX se réserve le droit de refuser ou de mettre en quarantaine tout dispositif :

- Présentant un risque de contamination biologique,
- Expédié sans preuve ou indication de nettoyage/désinfection préalable,
- Endommagé, incomplet ou non identifiable à réception.

La société décline toute responsabilité pour les dommages ou pertes survenus **avant réception effective et conforme** du matériel dans ses locaux.

7. Garantie

Les réparations effectuées par SMARTREFLEX sont garanties **de 6 à 12 mois**, selon le forfait ou la prestation réalisée, à compter de la date de livraison.

Cette garantie couvre exclusivement :

- Les **pièces remplacées**,
- La **main d'œuvre** sur les éléments réparés.

La garantie est exclue en cas de :

- Mauvaise utilisation ou négligence,
- Chocs ou incidents externes,
- Intervention ou tentative de réparation par un tiers non agréé.

8. Responsabilité

SMARTREFLEX s'engage à exécuter ses prestations selon les règles de l'art et dans le respect des normes applicables.

La responsabilité de SMARTREFLEX est **limitée au montant HT de la prestation facturée**.

En aucun cas, la société ne pourra être tenue responsable des **dommages indirects**, tels que : perte d'exploitation, perte de données, préjudice commercial ou moral.

9. Confidentialité

Toutes les informations techniques, commerciales ou stratégiques échangées dans le cadre de la relation commerciale sont réputées **confidentielles**.

Aucune divulgation à un tiers ne peut intervenir sans l'accord préalable écrit des deux parties, sauf obligation légale.

10. Force majeure

SMARTREFLEX ne pourra être tenue responsable d'un manquement ou retard dans l'exécution de ses obligations en cas de **force majeure**, telle que définie par la jurisprudence française (ex. : grève, incendie, pandémie, catastrophes naturelles, défaillance de fournisseurs ou transporteurs...).

11. Droit applicable – Juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.

En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable.

À défaut d'accord, le litige sera porté devant le **Tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse**, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.